

Soutenir les gens de métier



- » Le gouvernement du Canada prend des mesures concrètes pour favoriser les possibilités d'emploi dans les métiers spécialisés, encourager la formation en apprentissage en milieu de travail et aider davantage les jeunes à entreprendre une carrière dans un métier spécialisé.

Le budget 2006 présente :

- une nouvelle déduction allant jusqu'à 500\$ pour les gens de métier qui doivent se procurer les outils nécessaires à leur travail
- un nouveau crédit d'impôt allant jusqu'à 2 000\$ par année pour les employeurs qui embauchent des apprentis
- une bourse en argent de 1 000\$ par année pour la plupart des apprentis, applicable aux deux premières années de leur programme de formation

Le gouvernement du Canada travaille de concert avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les employeurs et les syndicats afin de s'attaquer à la pénurie de travailleurs qualifiés.

**Nous ne serons pas
ralentis par les pénuries!**

Pour plus de renseignements, consultez notre site Web à www.hrsdc-rhdcc.gc.ca ou écrivez-nous :

workplaceskills@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Division des métiers et de l'apprentissage
Ressources humaines et Développement
social Canada

140, Promenade du Portage
Phase IV, 5^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0J9
Télécopieur : (819) 997-0227



Ressources humaines et
développement social Canada

Human Resources and
Social Development Canada

Canada